

BASSOUES (32) – ÉGLISE NOTRE-DAME

Inscrite en totalité au titre des monuments historiques – 13/09/2018



Le château de Bassoues est mentionné dès 1020 mais le village actuel, au plan régulier, prenant la relève de l'agglomération constituée autour de l'église Saint-Fris, ne semble exister que depuis le XIII^e siècle, période à laquelle les archevêques d'Auch firent du château leur résidence. En 1295 l'archevêque Amanieu II d'Armagnac octroya une charte de coutumes à ce nouveau village. Le siège paroissial, alors situé à Saint-Fris fut transféré dans cette nouvelle agglomération à l'actuelle église Notre-Dame, située à proximité de la résidence des archevêques.

Ce premier édifice fut sans doute agrandi aux XIV^e et XV^e siècles. Le 12 mai 1512, l'église fut érigée en collégiale de douze chanoines. Selon un procès-verbal d'enquête de 1546, les consuls entreprirent un agrandissement de l'édifice, nécessité sans doute à la fois par l'accroissement de la population et par l'érection en collégiale. En 1688, le charpentier Jean-François Laborde « *promet et soblige de faire les réparacions qu'il convient de faire aprèsant en l'église parroissielle de Bassoues* » mais l'examen du document ne permet pas de déterminer la nature des travaux prévus.

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, divers travaux de réfection concernent le carrelage, le blanchiment des murs, des travaux de maçonnerie aux « *piliers boutants* » et la couverture. En 1840 l'édifice est en bon état, mais l'on procède à la restauration du portail. De 1873 à 1875 sont réalisés les travaux qui donnent à l'église son aspect intérieur actuel. Le mur gouttereau nord de la nef est reconstruit à l'alignement de celui du sanctuaire, ce qui entraîne une réduction de 3 mètres de la largeur de cette nef, qui passe à 10,80 mètres. Le voûtement du chœur est réalisé à partir du départ des supports et nervures existants, la nef est couverte d'un berceau brisé en lattis. L'église souffrant de problèmes récurrents d'infiltration dus à sa situation en contrebas de la rue principale du village, des travaux de drainage et de réfection du dallage sont programmés en 1882.



L'édifice mesure environ 43 mètres de long. Extérieurement, en raison de la déclivité du terrain, le mur gouttereau sud est beaucoup plus élevé que celui du nord. L'accès se fait depuis la place de l'église par un portail en arc brisé ouvert à la base du clocher de plan carré. Il est surmonté des armes de la ville de Bassoues. On descend de là par un escalier droit vers la nef. Sur la droite se trouve un bénitier orné de têtes humaines grossières, dit « bénitier des cagots ». Du côté gauche on accède au long couloir qui a été créé lors du rétrécissement de la largeur de la nef au XIX^e siècle.

La nef unique est couverte par un berceau en arc brisé fait de plâtre et de lattes qui remonte aux travaux du dernier tiers du XIX^e siècle. Il conduit à un chœur voûté d'ogives qui remonte lui aussi au XIX^e siècle, même si la nature des supports laisse supposer qu'un voûtement était prévu dès l'origine. Du côté nord s'ouvre une chapelle aménagée au XIX^e siècle dans l'espace de la nef sacrifiée pour la régularisation de l'ensemble de l'édifice. Du côté sud, deux chapelles, de profondeur différente, encadrent une chaire de pierre monumentale, attribuable au XV^e siècle à laquelle on accède par une porte ouvrant sur la nef, un escalier et une petite chambre à l'arrière de la cuve. Un cul-de-lampe sculpté d'une sorte d'atlante supporte des ressauts successifs qui eux-mêmes portent la cuve en pans coupés de la chaire ; chacun des trois côtés est orné de deux arcs brisés réunis en leur sommet par une accolade. Cette chaire a été classée au titre des objets mobiliers alors qu'elle fait partie intégrante de l'architecture de l'édifice. Les cul-de-lampes recevant la retombée des voûtes des chapelles représentent des têtes humaines de style vernaculaire.

L'ensemble de la nef et du chœur est entièrement recouvert d'un décor peint de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle. Les murs et la fausse voûte en lattes sont revêtus de décors au pochoir ; De plus, à la voûte, de grands médaillons reçoivent les représentations des évangélistes, de saint Pierre et saint Paul et, près de l'entrée du chœur, de deux anges portant les symboles de l'eucharistie, calices et ostie. Sur le mur du fond, Paul Noël Lasseran a peint en 1923 une vaste composition représentant la mort de saint Fris, vainqueur des Sarrasins. Sur le mur gouttereau nord, le monument aux morts de la guerre de 1914-1918 est aussi orné d'un décor peint du même Lasseran : l'autel et la plaque de marbre blanc recevant les noms des morts sont entourés d'une vaste composition inscrite dans un arc brisé ; au sommet, dans une nuée, des anges jettent des couronnes de laurier, sur les côtés, deux autres anges, dont l'un tient une palme, se détachent sur le paysage urbain de Bassoues.

Georges Gonsalvès